

**DECISION****Portant attribution de fonction à titre intérimaire**

Le directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 84-968 du 26 octobre 1984 modifié portant organisation administrative et financière de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, notamment son article 16,

Vu l'arrêté en date du 2 juin 2025 portant nomination à compter du 1er juillet 2025 de Monsieur Éric de CHASSEY aux fonctions de directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts ;

DECIDE**Article 1**

Madame Nathalie SARVAC, attachée d'administration, est chargée d'assurer l'intérim des fonctions de directrice du département des Œuvres, à compter du 1^{er} janvier 2026, le temps de l'arrivée du nouveau titulaire du poste, dont le recrutement est en cours.

Article 2

La présente décision sera notifiée à l'intéressée et diffusée à l'ensemble des agents du service.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'établissement conformément aux règles en vigueur.

Fait à Paris, le

- 7 JAN. 2026

Le directeur,



Ministère
de la Culture